

## Le blog de Marc Bablet sur Mediapart

### **Education prioritaire et cités éducatives, les ambivalences de la labellisation**

30 oct. 2018

L'arrivée prochaine des « cités éducatives », pourrait concerner une soixantaine de quartiers très prioritaires. Leur intérêt dépendra de la place donnée aux apprentissages scolaires, à l'action d'enseignement, à l'organisation du travail collectif, car si on doit espérer cohérence et complémentarité éducatives, on peut aussi craindre un éclatement du service public.

<https://blogs.mediapart.fr/marc-bablet/blog/301018/education-prioritaire-et-cites-educatives-les-ambivalences-de-la-labellisation>

### **Mission pour les territoires : commande, conduite du changement, temporalité.**

5 oct. 2018

Dans la suite du billet précédent où je disais des inquiétudes sur le sens de la mission confiée à Pierre Mathiot et à Ariane Azéma sur la territorialisation de l'action éducative, quelques remarques sur des manques dans la commande, une interrogation sur les modalités de la conduite du changement, une remarque sur la temporalité de l'action envisagée.

<https://blogs.mediapart.fr/marc-bablet/blog/051018/mission-pour-les-territoires-commande-conduite-du-changement-temporalite>

### **Education prioritaire : Défense de la refondation et inquiétudes**

2 oct. 2018

Extrait :

Il va être très intéressant de voir comment la mission Mathiot/Azéma, lancée par le ministre va travailler dans ce grand concert médiatique. Pour l'instant ce que l'on peut percevoir du peu d'information dont on dispose c'est surtout qu'elle a une première visée qui n'est pas pour me plaire : fondre l'éducation prioritaire dans la question des territoires et de la territorialisation des politiques éducatives. Or l'éducation prioritaire est beaucoup plus qu'une adaptation territoriale, elle constitue aujourd'hui une capitalisation remarquable de ce que l'on sait faire pour l'enseignement en milieu populaire dans une approche qui ne prend pas en compte que la question du territoire. Le seul fait que les porteurs de cette mission soient l'un universitaire spécialiste d'administration publique et de l'emploi et l'autre originaire de la DATAR ne donne guère de place à la question des pratiques pédagogiques et des pratiques de formation des personnels ou du travail collectif et des relations avec les parents qui ont quelque importance pour la prise en compte des besoins des élèves des milieux populaires. On risque fort d'en rester à un travail sur les dispositifs et les moyens... Il sera intéressant aussi de suivre ce que va devenir le bureau de l'éducation prioritaire à la DGESCO s'il n'est pas lui aussi fondu dans la territorialisation... et de connaître les compétences et orientations de la personne qui va le diriger.